

## INFORMATIONS AUX PARENTS COVID -19 – REOUVERTURE DES ECOLES

Madame, Monsieur,

Suite aux annonces du 1<sup>er</sup> Ministre, nous avons été informés d'un déconfinement progressif qui inclut entre autres la réouverture des écoles à partir du lundi 11 mai (journée de reprise des enseignants).

Cette rentrée s'effectuera donc progressivement à compter du 12 mai en fonction des éléments qui vous seront transmis ultérieurement par les directeurs d'écoles.

Sur la base du volontariat, les familles pourront faire le choix de scolariser ou non leur(s) enfant(s).

Cette décision amène les communes à élaborer des modalités d'accueil nouvelles à compter de cette date qui ne seront possibles qu'en fonction des moyens humains et matériels dont nous disposons.

De ce fait, et afin d'anticiper au mieux cette reprise, il nous est apparu essentiel de proposer aux parents d'élèves ce court questionnaire qui permettra aux services municipaux de recenser les décisions de chacun d'entre vous et d'en évaluer les moyens à mettre en œuvre par la commune tout en tenant compte des recommandations spécifiques liées à la gestion sanitaire de l'épidémie.

Afin de répondre aux règles qui nous sont imposées et compte tenu des moyens dont nous disposons, nous sommes dans l'obligation de réserver l'accueil des garderies, de l'ALSH et de la cantine, **uniquement aux enfants scolarisés et dont les deux parents travaillent**. Notre prestataire assurera un repas froid qui sera pris en classe par l'élève à son bureau.

**Il m'apparaît par ailleurs important de souligner que ce retour en classe s'effectuant sur la base du volontariat des parents, il sera demandé à chacun d'entre vous de nous fournir une attestation manuscrite par laquelle vous affirmerez de votre connaissance du risque sanitaire lié à la reprise de la vie en communauté au sein de l'école ou à l'ALSH.**

Je vous remercie par avance des quelques minutes que vous prendrez pour répondre au questionnaire ci-dessous (un questionnaire par enfant scolarisé) qui nous permettra, si possible, d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions malgré le peu de temps qui nous est imparti et les contraintes qui nous sont imposées.

Ce questionnaire devra nous être retourné **au plus tard le 3 Mai**, en le déposant soit dans la boîte aux lettres de la mairie, soit en l'adressant par mail à : [service.scolaire@ville-chevalblanc.fr](mailto:service.scolaire@ville-chevalblanc.fr).

***Les réponses qui nous parviendront après cette date ne pourront être prises en compte dans la préparation de l'accueil de l'enfant.***

Le Maire,  
Christian MOUNIER

**COVID 19**  
**Questionnaire à l'attention des parents d'élèves des écoles de Cheval-Blanc**

A compléter et à nous retourner avant le **3 Mai**

**Merci de répondre en supprimant ou en barrant la ou les solutions non-retenues.**

**NOM et Prénom de l'enfant :**

**Classe et nom de l'enseignant :**

**Coordonnées de la famille (nom et téléphone) :**

**1 - Dans quelle école est scolarisé votre enfant ?**

Groupe Scolaire Marius André

Ecole de la Roquette

**2 - Envisagez-vous de scolariser votre enfant pour la période du 12 au 22 mai ?**

Oui

Non

**3 - Si mon enfant est scolarisé, je l'inscrirai également aux activités périscolaires suivantes :**

La garderie du matin

La pause méridienne

La garderie du soir

L'ALSH du mercredi

Je ne l'inscrirai à aucune des activités ci-dessus

**4 - Compte tenu de la limitation des groupes de classe à 15 enfants, qu'envisagez-vous lorsque votre enfant ne sera pas en classe ?**

Je garde mon enfant à la maison

J'ai un autre moyen de garde

**Les enfants inscrits à la cantine à la cantine le 1<sup>er</sup> jour de la reprise de l'école doivent l'être pour toute la période entre le 12 et le 22 Mai.  
Pensez à prévoir le ticket chaque jour !**